



JYL/SC

Plan social Interval-Routage

Il semble que la direction ouvrira aujourd'hui la procédure de restructuration, ce qui suppose un volet économique et un plan social pouvant comporter des licenciements. Nous demanderons au préalable, par un vote du Comité d'entreprise, la désignation du cabinet Apex pour un diagnostic sur l'entreprise comme le prévoit la loi afin que le CE puisse se prononcer en toute connaissance de cause. Pour mémoire, en toute illégalité, Monsieur Pouzoulet avait refusé de faire pratiquer l'expertise annuelle des comptes votée par le CE, expertise qui, dit-il, était trop chère. Mais aujourd'hui, son refus démontre qu'il voulait surtout nous cacher la vérité ! Et le cabinet d'avocats qui travaille sur les licenciements doit coûter encore plus cher...

Nous rappelons que nous n'accepterons que des départs volontaires.

Divers groupes de salariés protestent à juste titre car leur rémunération a été injustement amputée. Nous les invitons à se regrouper pour aller ensemble aux Prud'hommes faire constater leur bon droit. En particulier, nous informons les salariés qui se voient retirer des heures « non effectuées » (entre 35 et 37 heures) que Lacina CISSOKO collecte les photocopies des feuilles de paie jusqu'à 5 ans en arrière depuis janvier 2008. À vue de nez, certains salariés ont perdu jusqu'à 4 000 euros.

Nous rappelons également que la direction n'a pas le droit de vous mettre en congé forcé un jour par ci, un autre par là en fonction de la charge de travail. Elle ne peut pas non plus vous mettre plus de 3 jours en RTT forcée, puisque les 3 autres jours sont à prendre à votre guise. De même, elle ne peut pas vous changer d'horaire et de lieu de travail du jour au lendemain sans une consultation du CE avec, à la clé, un nouvel accord d'entreprise. La clause de mobilité ne vaut que pour des mutations définitives.

Enfin, nous dénonçons l'absence de négociation sociale sur la fusion avec Leval, l'absence de réunion de Délégués du Personnel depuis des mois, le refus de tenir les élections dans la nouvelle entité Interval-Routage, la discrimination envers l'ancien délégué syndical de Leval qui n'est jamais invité à assister au CE d'Interval alors qu'une autre ex-élue est systématiquement conviée.

Vendredi 18 janvier 2013

Les délégués CGT

bulletin d'adhésion au verso

BULLETIN DE CONTACT ET DE SYNDICALISATION

Nom :

Prénom : Âge :

Adresse postale :

.....

E-mail éventuel :

Téléphone :

Profession :

Entreprise (nom et adresse) :

.....


Je souhaite

prendre
contact avec
la CGT

adhérer
à la CGT

À renvoyer au **SGLCE** (*ou à remettre au délégué syndical CGT*)

94 boulevard Auguste Blanqui - 75013 PARIS

 : 01 43 31 53 51 – Fax : 01 43 31 79 70 – e-mail : s.curaudeau@sglce.fr